



N° 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quatorze

Le vingt huit avril à 20 heures 30

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur de **CHABANNES Jacques, Maire**

Etaient présents :

M. de CHABANNES. Mme LESME. M. BOUCHET. Mme DUPERROUX.

M. MACHURET. Mme BOUILLET. M. BRUNIAU. M. EGAL.

Mme SAVEY. M. FERBOS. Mme AUBIN. M. GANTHER.

M. TALABARD. Mme PERICHON. M. HUSSON. M. FUMOUX.

M. VALERO. M. BOUTONNAT. Mme CHERVIN. Mmes DESMARD.

Mme FERREIRA.

**DATE DE
CONVOCAION
24 AVRIL 2014**

**DATE D'AFFICHAGE
24 AVRIL 2014**

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 23
PRESENTS : 21
VOTANTS : 23**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusées : **Mme MINARD de CHABANNES. Mme MERLE.**

Madame FERREIRA Julie a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de l'assemblée pour lui permettre d'encaisser un chèque émanant de la compagnie d'assurance GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne, d'un montant de 76,84 €, correspondant au remboursement d'une vitre cassée à la salle Bellevue le 23 juillet 2013.

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide

**OBJET :
Encaissement
d'un chèque.**

- d'autoriser Monsieur le Maire à accepter le chèque cité ci-dessus.

- de donner mandat à Monsieur le Maire pour ordonner l'encaissement de ce chèque dans la caisse du Comptable Public, pour le compte de la Commune de Lapalisse.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

Publié ou Notifié

le :

Accusé de réception de la télétransmission

le :

Le Maire,

